



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Notation financière

Standard & Poor's confirme le «AAA» du Canton de Vaud

L'agence Standard & Poor's (S&P) maintient la note de référence à long terme «AAA» du Canton de Vaud. Rehaussée à six reprises depuis 2006, cette note était relevée d'un ultime cran en juin 2013 et confirmée une première fois en décembre au maximum de l'échelle des notations financières. Le Canton de Vaud qui poursuit un effort constant pour consolider ses finances publiques se maintient ainsi parmi les meilleurs débiteurs de Suisse aux côtés de la Confédération et des cantons d'Argovie, Zurich et Schwyz.

La note «AAA» conserve sa perspective «stable». L'agence considère que la gouvernance et la gestion financière du Canton de Vaud ont un impact «très positif sur la qualité de crédit, grâce à une forte transparence financière, à une planification financière pluriannuelle détaillée et prudente, à une gestion de la dette et de la trésorerie de qualité, et à une forte volonté de maintien des équilibres budgétaires». Pour S&P en outre, cette note «tient compte d'une économie vaudoise riche et diversifiée» et implique «que le Canton continuera de présenter de bonnes performances budgétaires, lui permettant de conserver une dette consolidée très modérée».

Depuis plus d'une décennie, le Canton de Vaud soumet chaque année et désormais deux fois l'an sa situation financière à l'évaluation de l'agence Standard & Poor's. La notation qui en résulte traduit le degré de solvabilité, soit la capacité de l'Etat à honorer ses engagements financiers et donc à lever des fonds auprès des investisseurs institutionnels.

En 2003, le Canton de Vaud obtenait la note «A» qui le plaçait au dernier rang des collectivités notées en Suisse, au même niveau que des pays comme la Grèce et derrière le Botswana (A+). Depuis, cette note a été relevée six fois jusqu'au «triple A» annoncé en juin 2013 et confirmé une première fois en décembre dernier. Parallèlement, les déficits chroniques de l'Etat ont disparu depuis 2005, son découvert

a été entièrement résorbé en 2009 et la dette vaudoise qui culminait à 8,65 milliards en 2004 a été réduite à 475 millions aux comptes 2013.

Pour le Conseil d'Etat, le maintien de la note à son plus haut niveau reflète l'effort constant de consolidation des finances du canton. Le gouvernement considère que l'équilibre retrouvé doit être maintenu, et relève que l'agence S&P prévoit dans son scénario central une «détérioration graduelle» à l'horizon 2016, qui tiendrait «à une croissance plus modérée des revenus fiscaux, à l'absence de versement de dividendes par la BNS ainsi qu'à la poursuite de la hausse des charges de prévoyance sociale et de santé, et aux effets du paquet d'accords Etat-communes de juin 2013».

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 juin 2014

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFIRE, Pascal Broulis chef du Département des finances et des affaires extérieures, 021 316 20 01; Eric Birchmeier, chef du Service d'analyse et de gestion financières, 021 316 25 50

TÉLÉCHARGEMENT(S)

[Communiqué de Standard and Poor's](#)